

LE BUREAU DE POSTE EN 1816. — AFFAIRES MUNICIPALES. — LES POMPES FUNÈBRES EN 1836.

En 1816, le bureau de poste de Montréal était situé sur la petite rue Saint-Joseph (aujourd'hui la rue Saint-Sulpice), près de l'encoignure de la rue Saint-Paul. Il n'y avait pas de boîtes aux lettres, ni casiers, ni tiroirs. Tout le courrier était jeté pêle-mêle sur une table. Lorsqu'un citoyen se présentait pour demander sa correspondance, le maître de poste entraînait dans la pièce où étaient les *malles* et se livrait à un travail aussi ardu que celui de chercher une aiguille dans un voyage de foin. Là, pas de système alphabétique pour la distribution des lettres, on se contentait de fouiller dans le tas.

Il n'y avait qu'un courrier par semaine pour le Haut-Canada. La correspondance la plus volumineuse était entre Montréal et Québec. Les postillons faisaient le service trois fois par semaine.

Le courrier d'Europe transporté par des voiliers arrivait et partait avec une irrégularité régulière, les navires prenant un mois et quelquefois trois mois pour faire la traversée de l'océan.

Le service des postes était du ressort du gouvernement impérial et le port des lettres était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. Le port d'une lettre à n'importe quelle adresse dans le Bas-Canada était de 18 sous, et de 38 sous pour le Haut-Canada ou les provinces maritimes. On "n'enregistrait" pas de lettres et on n'envoyait pas de mandats sur la poste, car à cette époque, les valeurs monétaires n'avaient pas une forme susceptible d'être expédiée par le courrier.

* * *

Avant 1816, la ville de Montréal n'était pas incorporée et ses affaires municipales s'administraient avec celles de tout le district. M. William Ermatinger était alors shérif et premier magistrat du district. Il avait sous sa juridiction plusieurs